



SELH (CSQ)

Syndicat de l'enseignement
de Louis-Hémon (CSQ)

ÉDITION DU 12 JUIN 2017

INFORMA

Mot de la présidente



Cette année, la commission scolaire devait faire un exercice de compression au secondaire afin de donner un peu d'air au primaire mais jusqu'à présent, on souffle par une paille! Et ces choix ont mené à l'ajout d'un poste de direction adjointe au primaire. Cela va-t-il aider à la réussite des élèves? On peut en douter.

Dans l'organisation du primaire, à chaque année, le calcul est toujours conservateur. Nous pouvons comprendre leur préoccupation à ne pas créer de postes en surplus, mais à être trop conservateur, on crée des problèmes inutiles et énormément d'insécurité. Le stress causé aux enseignants par cette démarche voulant qu'on presse le citron au maximum n'aide en rien à la stabilité et au climat des écoles. On aurait cru que ce serait différent cette année, compte tenu des coupures au secondaire et du fait que le gouvernement n'impose plus de compressions à la commission scolaire mais force est de constater que plus ça change, plus c'est pareil.

Dans un autre ordre d'idées, il y aura de l'argent supplémentaire qui sera décentralisé dans les écoles et vous aurez des choix à faire, en collaboration avec vos directions, quant à l'utilisation de ces sommes. Questionnez ces dernières par l'entremise de vos CPEE.

C'est au mois de juin que nous disons au revoir à nos élèves, mais aussi à des collègues de travail qui nous quittent pour une retraite bien méritée. C'est le moment de leur dire qu'ils vont nous manquer et que nous les apprécions. On leur souhaite du bonheur dans tous leurs projets. Ils laissent assurément derrière eux un bel héritage dont ils peuvent être fiers.

Quant à vous tous qui partirez pour des vacances, elles aussi méritées, on vous souhaite du repos et du plaisir!

Bonnes vacances!

Rachats liés aux congés parentaux

BANQUE DE 90 JOURS



Avant le 1er janvier 2011, tout type d'absence sans salaire peut être comblé par cette banque de 90 jours, mais

depuis le 1er janvier 2011, seulement les absences liées à des congés parentaux (maternité, paternité ou adoption) peuvent être comblées. Avant de faire un rachat en lien avec les congés parentaux, les enseignantes et enseignants concernés devraient communiquer avec le syndicat afin d'avoir plus d'explications concernant l'utilisation de la banque de 90 jours.

Ma plus belle histoire

Gagnantes du concours « Ma plus belle histoire 2017 »



Cynthia Lavoie et Nathalie Dumais, étudiantes au Centre d'éducation des adultes Le Parcours de Dolbeau-Mistassini, sont deux gagnantes du concours d'écriture « Ma plus belle histoire ». Leurs textes ont été retenus parmi 450 textes provenant de centres partout dans la province. Toutes nos félicitations Cynthia et Nathalie ainsi qu'à leur enseignante Julie Tremblay!

Nouvellement retraité?



Toute personne qui est membre d'un syndicat affilié à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) au moment de la prise de sa retraite, peut adhérer à

ASSUREQ, le régime d'assurance collective offert par l'AREQ comportant des protections complémentaires en assurances maladie (Santé et Santé plus).

Après avoir confirmé à la commission scolaire le moment de votre prise de retraite, vous recevrez une « Trousse AREQ ». Cette trousse contient les formulaires d'adhésion à l'AREQ (CSQ) et à ASSUREQ (l'assurance collective à l'intention des personnes retraitées de la CSQ) ainsi qu'une brochure détaillant les protections en assurance collective (vie et maladie).

Pour plus d'informations, nous vous invitons à communiquer avec Mario Simard au SELH (CSQ) ou à aller consulter le site Internet du Régime d'assurance collective à l'adresse suivante : www.areq.qc.net sous l'onglet Services, sélectionnez Assurance collectives (ASSUREQ).

Retraite et AREQ

Afin de souligner le départ à la retraite de ses membres, le SELH (CSQ) a choisi de leur offrir leur première année d'adhésion à une autre organisation syndicale qui les défend, soit l'Association des retraitées et retraités du Québec (AREQ). Si vous faites partie de ces personnes, il suffit de contacter Andrée Ducharme au syndicat et de lui transmettre le montant de votre rente à la CARRA. Le syndicat vous émettra par la suite un chèque.



Nouveaux postes à temps plein et contrats à temps partiel

L'attribution des nouveaux postes (E1) débutera le 18 août 2017 pour se terminer le 22 août 2017 alors que l'octroi des contrats à temps partiel aura lieu le 23 août 2017. La commission scolaire convoquera par courriel les personnes concernées. La liste des contrats sera disponible sur l'Intranet de la commission scolaire quelques jours avant la rencontre.

Assurance voyage

Vous partez en voyage durant la période estivale?

Il est important de se rappeler qu'avec votre assurance-maladie SSQ, l'assurance voyage et l'assurance annulation voyage sont incluses. Vous êtes remboursés à 100 % et couverts jusqu'à cinq millions.



Pour plus d'informations, consultez le site Internet de la SSQ à l'adresse suivante : www.ssq.ca sous la rubrique « Assurance collective » ou communiquez avec l'assistance voyage aux numéros suivants : au Canada et aux États-Unis 1 800 465-2928 et à frais virés au 514 286-8412 ailleurs dans le monde. Ces numéros de téléphone sont indiqués au verso de votre carte d'assurance. Bon voyage!

Vous déménagez cet été?

Veuillez aviser madame Andrée Ducharme au bureau du syndicat de tout changement d'adresse ou de numéro de téléphone afin que nous puissions facilement vous rejoindre!

